

Compte-rendu de l'assemblée générale tenu le 20.04.2018 au siège de l'ADV

NB : les commentaires, critiques et les suggestions peuvent être apportés en commentant ce document juste en bas dans l'espace réservé pour cela.

Participants

treize (13) personnes s'étaient enregistrées au sondage mais **trente-neuf (39)** étaient présentes avec trois absences enregistrées, soit **vingt-neuf** qui se sont inscrites séance tenante.

Nous prions les membres de se manifester aux différents sondages car ces sondages contribuent aussi à la mobilisation.

Tenue de la réunion

l'assemblée s'est tenue comme toutes les autres assemblées ordinaires le 3^{ème} vendredi du mois et cette fois c'était le 20 Avril 2018.

Elle a commencé à 19h20min et le bureau demande à la communauté d'être plus ponctuelle aux prochaines rencontres.

La séance a été présidée et Modérée par Dr.-Ing. René Fongang.

Adoption de l'ordre du jour

CamHan e.V. ■ Postfach 61 01 28 ■ 30601 Hannover

L'ordre du jour proposé par le bureau a été adopté sans modification.

1. Validation du compte rendu de l'A.G. de Mars

Il a été validé sans aucun ajout, aucune remarque, suggestion ou modification.

2. Informations

❖ Challenge Cameroun

Le bureau organisateur du Challenge Cameroun s'est retiré de l'organisation du Challenge mais la ville de Berlin organise tout de même cet événement, ainsi l'événement ne s'appellera pas "Challenge Cameroun" mais plutôt "Berlin 2018" et ne portera aucun logo du Challenge.

Concernant le côté organisationnel de l'événement, pas de changement. L'affiliation de la ville au tournoi de foot passe de 400€ à 150€. La prime du gagnant de ce tournoi passe de 250€ à 700€.

Par la suite, il était donc question de décider si la communauté de Hanovre participera à "Berlin 2018" ou pas. Après un vote, la majorité a décidé que **Hanovre participera à "Berlin 2018"**

❖ Conférence de Bernard Njongang

[Bernard Njonga](#) (Ingénieur agronome) sera à Hanovre le 16.06.2018 pour nous présenter son projet: "[40 mesures pour faire décoller le cameroun par l'Agriculture en 5 ans](#)".

Nous sommes encore à la recherche d'une salle de conférence. Toutes Informations pouvant aider à en réserver une est la bienvenue.

❖ Semaine culturelle

Elle aura lieu du 23 au 28 Juillet 2018.

En semaine la communauté ira visiter quelque institutions de la ville à l'instar de la police, le "Ausländerbehörde", ...etc et une journée culturelle avec plusieurs activités sera organisée le samedi.

❖ immatriculation de la Camhan à l'uni et Hochschule

L'immatriculation de la Camhan est en cours d'être effectué par la commission estudiantine.

❖ Location du terrain de football

Une rencontre avec les responsables du terrain était prévue le 08.05.2018. Le compte rendu sera donné à la prochaine A.G.

3. Bilan Trimestriel

Le bilan trimestriel a été brièvement présenté à savoir:

- la tenu des assemblées générales ordinaire
- l'organisation de la fête de la jeunesse
- l'organisation de la fête des femme
- le déplacement pour Wilhemshafen en réponse à l'invitation de la communauté africaine de cette ville où la Camhan a gagné par 3-1 un match amical de football qu'elle avait organisé. Puis une soirée était également organisé ce même jour à laquelle la camhan était aussi représenté.

Le trésorier fera le bilan financier une fois de retour.

4. Concept «2 € Party »

La concept de la «2 € Party » a encore été rappelé à savoir: La «2 € Party » est une occasion de plus pour que la communauté se réunisse un samedi soir et s'amuse ensemble. En plus, toute personne ayant un évènement important et qu'elle aimerait le partager avec la communauté, elle peut bien le faire à la «2 € Party ». Tout ce qui sera offert à la «2 € Party » coûtera 2€.

5. Discussion sur la Discrimination à l'entrée des discothèque

Les deux invitées de [l'ADS](#) (Fr. Zander et Fr. Dr. Döhning) ont commencé par se présenter et à présenter ce que ADS offre à savoir: Conseils et soutien pour des cas individuels ou des groupes en matière de discrimination (pour plus d'information cliquez [ici](#)).

Elles ont fait savoir par la suite que depuis 2016 il est possible de porter plainte lorsqu'on est discriminé devant un discothèque et l'accusé peut payer une amende à partir de 500€ et peut aller jusqu'à perdre la licence en cas de répétition. Plus on se plaint de la discrimination, plus cela est pris au sérieux.

Après leurs présentation, il y'a eu des interventions, questions et réponses. Plusieurs personnes ont eu la possibilité de parler des cas de discriminations dont ils ont été victimes.

Des démarches ont été proposé tel que: créer une commission dans la Camhan qui travaillera avec eux dans le sens de proposer une solution à ce problème de discrimination.

6. Divers

les basketteurs ont exprimé leur besoin d'avoir un terrain d'entraînement. Il leurs a été proposé de se rapprocher du chargé de sport pour la recherche d'un lieu d'entraînement pour le basketball.

le Bureau